

## Conseil d'administration du mardi 7 février 2023

### Ordre du jour :

#### **I - Affaires administratives :**

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2022

#### **II - Affaires pédagogiques et éducatives :**

1. Présentation de la DGH et première répartition des moyens pour information
2. Présentation de l'enquête climat scolaire

#### **III - Vie pédagogique et vie scolaire**

1. Informations diverses
2. Portes ouvertes du jeudi 02 février 2023

#### **IV - Affaires Financières :**

1. Convention partenariat culturel musée de Morlaix
2. Avenant au contrat de maintenance pour le copieur vie scolaire
3. Contrat de maintenance hottes de cuisine

#### **IV – Points travaux :**

#### **V - Questions diverses :**

**17h46 :** le quorum est atteint (13 personnes). Le C.A. commence.

**Ordre du jour :** Pas de modification de l'ODJ transmis le 27 janvier 2022 par voie de courriel avec le C.R. du C.A du 22 novembre par les soins de M. Descamps au titre des représentants des parents.

#### **I - Affaires administratives :**

**1. Nomination d'une secrétaire de séance :** Mme Claire Vialette, CPE.

**2. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2022 :**  
Mme Faujour, représentante des parents d'élèves, demande s'il y a une procédure à respecter pour être excusée lors d'une séance à laquelle on ne peut assister car elle n'est pas indiquée excusée sur le compte-rendu du précédent conseil. Mme Méléard, Principale du collège, répond qu'il convient d'envoyer un mail au secrétariat de direction.

#### **II - Affaires pédagogiques et éducatives :**

1. Présentation de la DGH et première répartition des moyens pour information

**EFFECTIFS :**

**Académie de Rennes**

**DSDEN 29**

<b>libellé formation</b>	<b>Constat 2020 (effectifs)</b>	<b>Constat 2021 (effectifs)</b>	<b>Prévision 2022 (effectifs)</b>	<b>Constat 2022 (effectifs)</b>	<b>Prévision 2023 (effectifs)</b>
6EME	105	101	100	99	96
5EME	99	98	99	103	99
4EME	104	96	93	91	103
3EME	80	92	92	92	91
<b>Total :</b>	<b>388</b>	<b>387</b>	<b>384</b>	<b>385</b>	<b>389</b>

**Observations : Guimaëc : 5; Locquirec : 11; Garland: 17; Lanleya : 3; Plouézoc'h: 16 DOUBLESECTORISATION Plouagat Guerrand : 4; Lanmeur 4V 23 + 12 BZH ND Kernitron privé: 5: 96. Pas de vue sur la double sectorisation de Plouézoc'h pour le moment. Si les effectifs BZH de lanmeur 4V ne viennent pas en BZH ils sont du secteur du collège. La CHAC est susceptible d'élever les effectifs sensiblement. En 6ème, zone de doute entre 3 et 4 classes au réel.**

**Transmis le 14 nov. 2022**

Mme Méléard n'a pas les apports de ND Kernitron ni de Ste Marie de Plouigneau. Suite à ses échanges avec la DSDEN 29, les prévisions faites par le collège sont très optimistes. Les chiffres de la DSDEN vont de 78 à 93. Et à 93 c'est 3 divisions. Potentiellement la première D.G.H. sera donc sur 3 divisions en 6<sup>ème</sup>.

Mme Méléard leur a demandé de lui faire confiance sur les 91 qui iront en 3<sup>ème</sup>. Le collège a beaucoup travaillé sur l'orientation et l'inclusion dans l'établissement et nous savons accompagner les élèves vers la réussite. Le niveau 3<sup>ème</sup> est aussi menacé d'être sur 3 niveaux si nous ne restons pas à 91.

Pour ce qui est de l'accueil plus étoffé des élèves de 6<sup>ème</sup>, nous pouvons aussi compter sur la valorisation de la 6e CHAC afin d'accueillir un nombre d'élèves hors secteur.

Un document départemental a ouvert les vannes de la CHAC au niveau recrutement départemental 29. Mme Vialette demande si les élèves des Côtes d'Armor peuvent postuler. Mme Méléard répond que tous les établissements de type collège et école du Finistère ont été informés.

Nous devons maintenant organiser le recrutement des candidats pour la CHAC.

L'accueil, par Mme Naour et M. Oger, des élèves de CM bilingues-breton de Plestin peut aussi participer à faire une différence si ces élèves décident de s'inscrire à Lanmeur.

C.A. du 07 Février 2023

De la même manière, concernant la construction de l'année prochaine Mme Méléard informe les membres du C.A. avoir formulé une demande de SPEA CHAC en EPS. Mme Méléard peut formuler cette demande car l'un des enseignants d'EPS fait valoir ses droits à la retraite au 01/09/2023 et cela permet de flécher un poste. Les candidatures seront donc ouvertes France entière pour postuler avec entretien avec la cheffe d'établissement d'accueil pour avis sur la recevabilité de la candidature.

Dotation Globale Horaire (DGH) : voir répartition proposée en annexe.

La prévision est qu'il n'y aura pas d'enseignement de technologie en 6<sup>e</sup> à la rentrée prochaine, sans pour autant qu'il y ait de texte fondateur. Il y a en revanche une demande forte du Ministère d'augmenter les heures de soutien en mathématiques et français.

Depuis l'an dernier, légalement, les enseignants peuvent se voir contraints d'assurer jusqu'à 2h supplémentaires hebdomadaires.

En 6<sup>e</sup> l'an prochain, l'idée est de créer des groupes de besoin en français et mathématiques.

En cirque, il y a du co-enseignement avec un ou une collègue de Lettres afin de pouvoir élargir les horizons des élèves à de l'analyse de spectacle, de la culture artistique.

En allemand, la ligne est fautive car Mme Cadiou, titulaire du poste, est en détachement mais tant que cette nouvelle fonction n'est pas officiellement reconduite elle apparaît sur la DGH.

En espagnol, l'enseignante est d'accord de prendre 2h supplémentaires afin de pouvoir avoir un nombre de classe complet (chaque classe doit avoir 2h30).

Sous « autre langue » il s'agit du breton. Il y aura un seul groupe de breton facultatif réunissant les 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. La ligne est fautive car les crédits sont donnés plus tard.

En technologie, M. Coudray, détaché depuis 20 ans, est toujours titulaire. Il fera valoir ses droits à la retraite à la rentrée 2024. Pour le moment, pas de titulaire au collège donc.

Cette année, il n'est pas autorisé de demander un Bloc Moyen Provisoire (BMP) pour moins de 6h. L'établissement doit se débrouiller. Il faut comprendre derrière cette règle qu'il s'agit d'éviter à un enseignant la possibilité d'être sur 4 établissements différents.

En SVT, les dédoublements en 6<sup>e</sup> sont maintenus.

La classe orchestre n'est pas renouvelable faute de budget pour le moment, mais aussi en raison du temps important nécessaire au montage des dossiers.

C.A. du 07 Février 2023

En EPS, erreur sur la ligne : 15h en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

Concernant le BMP : s'il y a 15 divisions, il y a besoin d'un BMP de 7h (risque d'avoir un stagiaire alternant). S'il y a 16 divisions, BMP de 11h (possibilité d'avoir un stagiaire et ajout d'un forfait UNSS).

Mme Morvan, personnalité qualifiée, demande comment peuvent être identifiés les besoins des élèves de 6<sup>e</sup> dès la rentrée. Mme Méléard indique que durant les premières semaines il s'agit surtout de méthodologie et qu'à partir de la fin du mois de septembre, les professeurs sont en mesure de commencer à identifier les besoins.

Mme Morvan poursuit en indiquant qu'il paraît complexe de mettre en œuvre les groupes de besoin s'il y a des élèves qui ont des besoins en mathématiques et en français. Mme Méléard explique que le plus complexe est le partage d'enseignants avec d'autres établissements car cela contraint fortement les emplois du temps.

La présentation de la DGH n'est pas soumise au vote. Elle le sera en juin, en espérant que d'ici là il y ait 4 divisions prévues en 6<sup>e</sup>.

## **2. Vie pédagogique et vie scolaire**

**D.N.B. blanc N°1 lundi 30/01/2023 et mardi 31/01/2023** : modification faite pour le 31/01 qui est passé le 01/02/2023 pour motif de mouvement social.

Les dates du prochains D.N.B. blanc ne sont pas fixés (prochain C.A.)

**Conseils de classes du 2<sup>e</sup> trimestre** : à partir du 20 mars. Le planning est fait et sera communiqué au retour des vacances.

6eA : en raison de l'absence de M. Riou, une expérimentation de conseil de classe individualisé sur une journée sera proposé.

Mme Morvan demande ce qu'il en sera de la présence des représentants de parents dans ce cadre. Mme Méléard explique qu'il s'agit d'une expérimentation. Que les parents ne seront pas présents mais qu'il leur sera rendu compte.

Mme Morvan demande si les délégués seront présents. Mme Méléard indique qu'il y aura sans doute un conseil de classe avec tous les élèves, avant ou après les rendez-vous individuels.

**Portes ouvertes de l'établissement Jeudi 02 février 2023** : 70 familles venues. Présentation du Pôle AESH pour sécuriser les parcours et ouverture du self pour découvrir l'univers de la restauration. Mme Méléard en profite pour remercier l'ensemble des personnels pour leur implication sur cette formule de Portes ouvertes.

L'an prochain, la date sera possiblement fixée un mardi soir afin que les CM2 puissent se reposer le lendemain.

**Expérimentation Découverte des métiers en 5<sup>ème</sup>**: Établissement retenu, prochaine réunion le 06 mars. Tout a été décalé, reporté.

L'établissement est sur-sollicité pour recevoir des professionnels au sein du collège.

Il est par ailleurs demandé de détacher 3h par semaine pour un groupe d'élèves avec un professeur : ce n'est pas possible, nous n'avons pas les heures.

**Pass culture** : les 6<sup>ème</sup> et les 5<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine. Nos élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> profitent bien du dispositif. Une information sera faite prochainement aux quelques élèves de plus de 15 ans qui peuvent bénéficier de la part individuelle du Pass Culture.

Hors pass culture, aujourd'hui les élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> se sont rendus au 1er « **Forum des structures jeunesse** » organisé par la Coordination Jeunesse de Morlaix Communauté. Mme Vialette, présente le forum qu'elle a trouvé très bien organisé et adapté au public collégien. Le but était de faire découvrir aux élèves l'ensemble des structures qui interviennent auprès des jeunes sur le territoire dans des domaines aussi variés que la santé, le soutien aux projets, le numérique, le soutien psychologique, etc.  
Coût du transport : Zéro car pris en charge par Morlaix Communauté.

Présentation par Mme Vialette de la « **47<sup>e</sup> Compétition des métiers** » organisée par la Région Bretagne à St Briec, le jeudi 2 février, à laquelle nous avons amené tous nos élèves de 6<sup>e</sup>. Une soixantaine de métiers en démonstration ou compétition. Très intéressant que se soit pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle mais n'ayant pas encore finalisé leur choix, ou pour celles et ceux qui vont vers la voie générale et qui ont pu élargir leur connaissance des nombreux métiers qui existent. Coût du transport : Zéro car pris en charge par la Région Bretagne.

Pour rappel, le collège est fortement engagé sur « **Collège Au Cinéma** » sur l'ensemble des niveaux, soit 2 à 3 séances reprises en classe pour aller plus loin.

2<sup>ème</sup> trimestre :

Niveau 6<sup>e</sup> : Le mardi 28 /02 : 100 élèves + 6 accompagnateurs

Niveau 5<sup>e</sup> : le vendredi 03/03 : 5 A, B et D : 78 élèves + 4 accompagnateurs

Niveau 3<sup>ème</sup> : le lundi 06/03 : 94 élèves + 6 accompagnateurs.

3<sup>ème</sup> trimestre :

Niveau 6<sup>e</sup> : mardi 9 mai : 100 élèves + 6 accompagnateurs

Niveau 5<sup>e</sup> : jeudi 4 mai : 78 élèves + 4 accompagnateurs

Niveau 3<sup>e</sup> : vendredi 26 mai : 91 élèves + 6 accompagnateurs

**Résidence d'Artiste** : » Mme Stéphany présente l'accueil du 10 au 16 mars en résidence d'une **artiste de cirque Roxana Kuwen Arsalan** dans le cadre de l'élaboration de son spectacle « öma ou le privilège de la patate ». Elle y aborde les sujets de la construction identitaire en y interprétant la rencontre imaginaire entre ses grand-mères iranienne et allemande. Elle se propose de prendre ce prétexte pour aborder en classe avec les élèves ces sujets politiques et sociétaux.

Les enseignants sont invités à inscrire leur classe s'ils sont intéressés par une rencontre avec l'artiste.

**Les 10 mars et 16 mars** l'artiste donnera 2 représentations de son spectacle (en cours d'élaboration). Les classes de CM de l'école aux 4 vents ont également été invitées.

**Parcours santé et citoyen** : Une action de solidarité a eu lieu avec les Restos du cœur par les soins de M. Ugen. Ce dernier a invité ses 3 classes de 5<sup>e</sup> à récolter le plus de dons possibles (alimentaire, hygiène, beauté) au profit des Restos du Cœur. La classe gagnante a ensuite pu aller visiter les locaux des Restos à Morlaix et ainsi voir l'organisation des bénévoles derrière les distributions. Le coût du transport a été pris en charge par Morlaix Communauté dans le cadre du dispositif « Jeunes et Mobiles ».

**Une semaine santé est prévue du 10 au 14 avril 2023.**

Un parcours sportif est prévu dans la commune de Lanmeur en association avec la municipalité le 13 avril 2023. Les écoles de secteur sont associées à cet évènement. Mme Stéphanie explique qu'un kit, emprunté à l'Union du Sport scolaire, permettra la mise en place de jeux et réflexions sur l'IMC, la physiologie et d'autres choses encore. Il y aura aussi la possibilité d'entretiens individuels.

**Citoyenneté**

Une intervention par les soins de la Gendarmerie a eu lieu le 23 janvier sur le harcèlement et le cyber harcèlement. Cette intervention de 2h au-devant des délégués et des suppléants (60 élèves) a donné lieu à une attestation d'ambassadeurs élèves.

**Climat scolaire** : Mme Méléard avait parlé d'une enquête de climat scolaire à un C.A. précédent. Elle propose qu'elle puisse se dérouler après les vacances de Printemps soit du 02 mai à la fin du mois de mai. Cette enquête sera un préalable à l'évaluation externe de l'établissement qu'elle souhaite positionner à la rentrée scolaire prochaine. Mme Méléard s'est rapprochée de l'inspectrice EVS en charge de ce dossier, Florence Kerbiquet.

**Règlement Intérieur** : Nécessite absolue d'avoir finalisé le R.I. qui sera en place à la rentrée scolaire prochaine pour la constitution des dossiers d'arrivée en 6<sup>ème</sup> donc avant le 15 juin 2023. Un C.A. exceptionnel sera réuni afin de passer le nouveau RI au vote.

**Cap Orient'** : Le forum s'est tenu le 04 février 2023. Mme Le Morvan , Principale adjointe y a recensé 15 familles de Lanmeur. C'est plutôt bien étant donné que le forum était cette année à Landivisiau.

**Mardi 28/02 à 18h** : intervention des Proviseurs des lycées Tristan Corbière et Suscinio auprès des familles de 3<sup>e</sup>.

**III - Affaires Financières :**

1. Convention partenariat Maison à pondalez de Morlaix : 12 votes « pour » (pas d'abstention ni de « non »)

2. Avenant au contrat de maintenance pour le copieur vie scolaire : 12 votes « pour » (pas d'abstention ni de « non »)

3. Contrat de maintenance hottes de cuisine : 12 votes « pour » (pas d'abstention ni de « non »)

**IV – Points travaux** : Sans objet.

**V - Questions diverses** : Sans objet.

Dernière précision : les discussions via Pronote avec les familles ont été suspendues pendant un temps. Elles vont être restaurées avec la Principale, la Principale-adjointe, la gestionnaire, la secrétaire, la CPE, la vie scolaire. Les enseignants se verront proposé de réinitialiser, ou non, cette possibilité individuellement.

Prochain **Conseil d'Administration le mardi 14 mars** en raison des contraintes de l'Agent comptable.

**19h12** : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Les membres du C.A. sont invités à partager un moment de convivialité autour d'une petite collation préparée par M. Ollivier et son équipe de cuisine.

La secrétaire de séance  
Claire VIALETTE



La Principale du collège  
Corinne MELEARD

